

Intitulé de l'UE	Education corporelle (Partie II)
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Maternelle - Instituteur(trice) préscolaire - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Lucile DELCOUR	35	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique)	35h	Lucile DELCOUR Alexis DEWEZ

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) : 12.5h de théorie, 12.5h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux

Langue d'enseignement
Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) : Français

Connaissances et compétences préalables
Cours théoriques et pratiques de l'UE "Education corporelle- partie 1"

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées ◦ Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage • Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté <ul style="list-style-type: none"> ◦ Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable de :

- Module « Anatomie » :
 - mobiliser les notions théoriques relatives à l'anatomie, à la physiologie humaine.
- Module « Didactique de la psychomotricité » :
 - mobiliser les concepts didactiques liés à la psychomotricité afin de concevoir et encadrer des séquences didactiques (Echauffement ou retour au calme) au service du développement corporel et global de l'enfant.
 - porter un regard réflexif et interdisciplinaire sur ses propres pratiques et à les ajuster.
- Module "accoutumance à l'eau" :
 - ?évoluer avec aisance en milieu aquatique et de
 - vivre/revivre, s'approprier/se réapproprier les expériences sensori-motrices liées au milieu aquatique (corps vécu)
 - de concevoir et mettre en place des situations d'apprentissage aquatiques ludiques et sécuritaires adaptées aux besoins de l'enfant (Axe didactique).

Contenu de l'AA Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique)

- Anatomie
- Accoutumance à l'eau
- Activités didactiques et méthodologiques en psychomotricité.

Méthodes d'enseignement

Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, Pratique corporelle

Supports

Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) : copies des présentations, syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique)

- La psychomotricité au service de l'enfant. Staes et Lelièvre. Editions De Boeck. Collection : « outils pour enseigner ».
- Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans. Josianne Lacombe . Editions De Boeck. Collection : « outils pour enseigner ».
- Divers ouvrages et encyclopédies concernant le corps humain et l'éducation à la santé.
- La psychomotricité au service de l'enfant. Staes et Lelièvre.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) :

- Module "Anatomie" : /20
- Module "Accoutumance à l'eau" : /20
- Module "Didactique de la psychomotricité" : /20

Attention :

- Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE.
- Les étudiants en situation d'échec en 1ère session devront représenter des épreuves pratiques et/ou théoriques sur tous les modules non réussis du programme d'éducation corporelle.

